Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

Numéro SIRET 24840016000052

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ORANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: Assainissement (2)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE



Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 27 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 28 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 32 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 33 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 34 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 36 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 37 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 38 A3.2 - Etalement des provisions 39 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 40 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 41 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 42 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 44 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 46 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 48 A6 - Etat des charges transférées 50 A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 51 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 52 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 53 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 54 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 55 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 56 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 57 B1.7 - Etat des engagements reçus 58 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 59 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 60 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 61 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 63 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 64 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures D - Arrêté et signatures

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

I - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 1 du 30/04/2014 00:00:00.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

EX			

	_	EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 470 000,00	2 343 856,97
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
S	=	= 0,00	= 126 143,03
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 470 000,00	2 470 000,00
_		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 327 000,00	2 202 962,92
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	473 000,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 597 037,08
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 800 000,00	2 800 000,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 270 000,00	5 270 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	636 300,00	0,00	721 900,00	721 900,00	721 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	0,00	23 138,85	23 138,85	23 138,85
To	otal des dépenses de gestion des services	842 300,00	0,00	945 038,85	945 038,85	945 038,85
66	Charges financières	231 819,36	0,00	208 080,49	208 080,49	208 080,49
67	Charges exceptionnelles	3 150,66	0,00	3 150,54	3 150,54	3 150,54
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	1 127 270,02	0,00	1 231 269,88	1 231 269,88	1 231 269,88
023	Virement à la section d'investissement (6)	150 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 022 729,98		1 038 730,12	1 038 730,12	1 038 730,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	1 172 729,98		1 238 730,12	1 238 730,12	1 238 730,12
	TOTAL	2 300 000,00	0,00	2 470 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 470 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 056 000,00	0,00	2 032 063,00	2 032 063,00	2 032 063,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	28 507,51	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	2 084 507,51	0,00	2 069 063,00	2 069 063,00	2 069 063,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	856,97	856,97	856,97
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	2 084 507,51	0,00	2 069 919,97	2 069 919,97	2 069 919,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	201 862,00		273 937,00	273 937,00	273 937,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	201 862,00		273 937,00	273 937,00	273 937,00
	TOTAL	2 286 369,51	0,00	2 343 856,97	2 343 856,97	2 343 856,97

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 126 143,03

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 470 000,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	964 793,12
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Affiché le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	140 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
21	Immobilisations corporelles	341 546,45	80 000,00	508 063,00	508 063,00	588 063,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 556 000,00	393 000,00	583 000,00	583 000,00	976 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 037 546,45	473 000,00	1 381 063,00	1 381 063,00	1 854 063,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	660 591,55	0,00	672 000,00	672 000,00	672 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	660 591,55	0,00	672 000,00	672 000,00	672 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	2 698 138,00	473 000,00	2 053 063,00	2 053 063,00	2 526 063,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	201 862,00		273 937,00	273 937,00	273 937,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	201 862,00		273 937,00	273 937,00	273 937,00
	TOTAL	2 900 000,00	473 000,00	2 327 000,00	2 327 000,00	2 800 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 800 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	125 215,26	0,00	128 232,80	128 232,80	128 232,80
106	Réserves (7)	900 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 025 215,26	0,00	828 232,80	828 232,80	828 232,80
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	1 075 215,26	0,00	964 232,80	964 232,80	964 232,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	150 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 022 729,98		1 038 730,12	1 038 730,12	1 038 730,12
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	1 172 729,98		1 238 730,12	1 238 730,12	1 238 730,12
	TOTAL	2 247 945,24	0,00	2 202 962,92	2 202 962,92	2 202 962,92

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	597 037,08
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 800 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	721 900,00		721 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 138,85		23 138,85
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	208 080,49 3 150,54 0,00	0,00 0,00 1 038 730,12	208 080,49 3 150,54 1 038 730,12
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	75 000,00		75 000,00
023	Virement à la section d'investissement		200 000,00	200 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 231 269,88	1 238 730,12	2 470 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 470 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 273 937,00	0,00 273 937.00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	3,50	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	672 000,00	0,00	672 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	976 000,00		976 000,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciation des immobilisations	290 000,00 588 063,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	290 000,00 588 063,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3 020	Stocks Dépenses imprévues	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 526 063,00	273 937,00	2 800 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 800 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 032 063,00		2 032 063,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	37 000,00		37 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 856,97 0,00	0,00 273 937,00 0,00 0,00	0,00 274 793,97 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 069 919,97	273 937,00	2 343 856,97

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 126 143,03

> 2 470 000,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	128 232,80	0,00	128 232,80
13	Subventions d'investissement	136 000,00	0,00	136 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 038 730,12	1 038 730,12
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		200 000,00	200 000,00
	Recettes d'investissement – Total	264 232,80	1 238 730,12	1 502 962,92

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 597 037,08 AFFECTATION AUX COMPTES 106 700 000,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 800 000,00

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

- $(1)\ Y\ compris\ les\ op\'erations\ relatives\ au\ rattachement\ des\ charges\ et\ des\ produits\ et\ les\ op\'erations\ d'ordre\ semi-budg\'etaires.$
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

<u>III – VOTE DU BUDGET</u> SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	636 300.00	721 900,00	721 900,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	600 000,00	627 000,00	627 000,00
6161	Multirisques	3 200,00	3 300,00	3 300,00
6226	Honoraires	30 000.00	86 000,00	86 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	100,00	100,00	100,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 000,00	200 000,00	200 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	181 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	23 138,85	23 138,85
6542	Créances éteintes	0,00	3 138,85	3 138,85
658	Charges diverses de gestion courante	25 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	842 300,00	945 038,85	945 038,85
66	Charges financières (b) (8)	231 819,36	208 080,49	208 080,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	237 905,14	215 000,00	215 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 085,78	-6 919,51	-6 919,51
67	Charges exceptionnelles (c)	3 150,66	3 150,54	3 150,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 150,66	3 150,54	3 150,54
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00	75 000,00	75 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	1 127 270,02	1 231 269,88	1 231 269,88
023	Virement à la section d'investissement	150 000.00	200 000.00	200 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 022 729,98	1 038 730,12	1 038 730,12
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 022 729,98	1 038 730,12	1 038 730,12
TOTAL DE	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 172 729,98	1 238 730,12	1 238 730,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 172 729,98	1 238 730,12	1 238 730,12
TOTAL DES	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	2 300 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 470 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

	, ,,
Montant des ICNE de l'exercice	-63 930,10
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-57 010,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 919,51

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021



Affiché le ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des ré

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 056 000,00	2 032 063,00	2 032 063,00
70128	Autres taxes et redevances	190 000,00	190 000,00	190 000,00
704	Travaux	250 000,00	280 000,00	280 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 600 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	16 000,00	12 063,00	12 063,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	28 507,51	37 000,00	37 000,00
741	Primes d'épuration	28 507,51	37 000,00	37 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	2 084 507,51	2 069 063,00	2 069 063,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	856,97	856,97
778	Autres produits exceptionnels	0,00	856,97	856,97
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	2 084 507,51	2 069 919,97	2 069 919,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	201 862,00	273 937,00	273 937,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	201 862,00	273 937,00	273 937,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	201 862,00	273 937,00	273 937,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 286 369,51	2 343 856,97	2 343 856,97

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
· /	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	126 143,03
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 470 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

JD: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

2 694,00

273 937,00

2 327 000,00

0.00

0,00

III - VOTE DU BUDGET <u> SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE</u>

Chap / art (1) Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) nouvelles (3) budget précédent (2)20 Immobilisations incorporelles (hors opérations) 140 000,00 290 000,00 290 000,00 140 000,00 2031 Frais d'études 290 000.00 290 000.00 21 Immobilisations corporelles (hors opérations) 341 546,45 508 063,00 508 063,00 2111 Terrains nus 1 100 00 5 000 00 5 000 00 80 446,45 100 913,00 21311 Bâtiments d'exploitation 100 913,00 21532 180,000.00 247 150.00 247 150.00 Réseaux d'assainissement 217311 Bâtiments d'exploitation (mise à dispo) 80 000,00 155 000,00 155 000,00 22 Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours (hors opérations) 0,00 0.00 0,00 11 Opération d'équipement n° 11 (5) 0.00 122 000,00 122 000,00 12 Opération d'équipement n° 12 (5) 60 000,00 25 000,00 25 000,00 13 Opération d'équipement n° 13 (5) 540 000,00 100 000,00 100 000,00 14 Opération d'équipement n° 14 (5) 556 000,00 0,00 0,00 16 50 000,00 Opération d'équipement n° 16 (5) 0,00 50 000,00 17 Opération d'équipement n° 17 (5) 0,00 186 000,00 186 000,00 18 Opération d'équipement n° 18 (5) 150 000,00 0,00 0.00 20 Opération d'équipement n° 20 (5) 250 000,00 0,00 0,00 100 000,00 21 Opération d'équipement n° 21 (5) 0,00 100 000,00 Total des dépenses d'équipement 2 037 546,45 1 381 063,00 1 381 063,00 10 Dotations, fonds divers et réserves 0.00 0.00 0.00 13 Subventions d'investissement 0.00 0.00 0.00 16 Emprunts et dettes assimilées 660 591,55 672 000,00 672 000,00 1641 Emprunts en euros 660 591,55 672 000,00 672 000,00 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 18 0,00 0.00 0,00 26 Participat° et créances rattachées 0,00 0.00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0.00 0.00 0.00 020 Dépenses imprévues 0,00 0,00 0,00 Total des dépenses financières 660 591,55 672 000,00 672 000,00 Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers 0,00 0,00 **TOTAL DEPENSES REELLES** 2 698 138.00 2 053 063.00 2 053 063.00 273 <u>937,00</u> 201 862.00 273 937.00 040 Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) 273 937,00 201 862.00 Reprises sur autofinancement antérieur 273 937 00 104 074,00 139111 Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau 108 164,00 104 074.00 13912 23 336,00 29 779,00 29 779,00 Sub. équipt cpte résult. Régions 13913 Sub. équipt cpte résult. Départements 65 489,00 66 821,00 66 821,00 13914 15 700,00 15 700,00 Sub. équipt cote résult. Communes 0.00 13918 Autres subventions d'équipement 4 873,00 54 869,00 54 869,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	473 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 800 000,00

0.00

0.00

0,00

201 862,00

2 900 000,00

2 694.00

273 937,00

2 327 000,00

0.00

0,00

13933

041

Sub. transf cpte résult. P.A.E.

Opérations patrimoniales (9)

TOTAL DEPENSES D'ORDRE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

(= Total des dépenses réelles et d'ordre)

Charges transférées

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	136 000,00	136 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	50 000,00	136 000,00	136 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 000,00	136 000,00	136 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 025 215,26	828 232,80	828 232,80
10222	FCTVA	125 215,26	128 232,80	128 232,80
1068	Autres réserves	900 000,00	700 000,00	700 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 025 215,26	828 232,80	828 232,80
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 075 215,26	964 232,80	964 232,80
021	Virement de la section d'exploitation	150 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 022 729,98	1 038 730,12	1 038 730,12
28031	Frais d'études	0,00	206,91	206,91
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 742,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	97 421,04	98 284,26	98 284,26
28151	Installations complexes spécialisées	14 774,00	14 774,00	14 774,00
281532	Réseaux d'assainissement	551 402,94	564 974,09	564 974,09
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	115 736,00	119 836,86	119 836,86
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	240 654,00	240 654,00	240 654,00
TOTAL DES PRE	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 172 729,98	1 238 730,12	1 238 730,12
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 172 729,98	1 238 730,12	1 238 730,12
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 247 945,24	2 202 962,92	2 202 962,92

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	597 037,08
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 800 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

III – VOTE DU BUDGET **DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

> **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)** LIBELLE : Réseau Camaret

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 815 663,65	a 0,00	122 000,00	b 122 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	709,50	00,0	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	709,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 624,40	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	16 624,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 798 329,75	0,00	122 000,00	122 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 709 257,20	0,00	122 000,00	122 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	89 072,55	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-122 000,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le



DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1) LIBELLE: Réseau Piolenc

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 121 114,27	a 28 000,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 121 114,27	28 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2315 2318	Installat°, matériel et outillage techni Autres immo. corporelles en cours	2 112 828,42 8 285.85	28 000,00 0,00	25 000,00 0,00	25 000,00 0.00	0,00 0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-53 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1) LIBELLE : Réseau Ste Cécile

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	772 880,35	a 7 000,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	772 880,35	7 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	772 880,35	7 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-107 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1) LIBELLE: Réseau Sérignan

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 040 259,66	a 30 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 039 329,66	30 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 039 329,66	30 000,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1) LIBELLE : Réseau Uchaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	597 773,62	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 187,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 187,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	594 586,14	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	594 586,14	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-50 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1) LIBELLE: Réseau Violès

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	913 636,52	a 0,00	186 000,00	b 186 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	913 636,52	0,00	186 000,00	186 000,00	0,00
2315 2318	Installat°, matériel et outillage techni Autres immo. corporelles en cours	911 916,00 1 720,52	0,00 0,00	186 000,00 0,00	186 000,00 0,00	0,00 0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-186 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1) LIBELLE: Réseau Lagarde Paréol

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	20 728,80	a 148 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 728,80	148 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 728,80	148 000,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-148 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1) LIBELLE: Station épuration Piolenc

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1) LIBELLE: Station épuration Camaret

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 180 000,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	180 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	180 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-280 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

EMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	IV – ANNEXES	Λ
	ETAIL DES CREDITS DE	A1.1

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DET	V – ETAT DE		TE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	TRESORERIE		A1.1
	A1.1	A1.1 – DETAIL DES CREI	L DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	IE (1)		
	Date de la			Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant du au 01/01/N
	de tresorerie (z)					
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618. Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021 Affiché le



ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

		ff																					Re		n p					6/04/ 04/20		1 Berg Levr	er sult
	~			Caté- gorie	d'em- prunt (8)					A-1	~	Į	A-1	A-1	A-1	A-1		F-	A-1		A-1					1840	016	0-20)21	0408	B-DE	L2021_	059_2-D
<u>></u>	A1.2			Possibilité de rembour-	sement anticipé O/N																												
				Profil d'amor-	tissement (7)					X Echéance	constante	constante	X Echéance	constante C	O	X Echéance	constante	X Ecneance	constante X Echéance	constante	X Echéance	constante	X Echéance	constante X Echéance	constante	X Echéance	constante	X Echéance	X Echéance	constante	X Echéance	Constante X Echéance	
				Pério- dicité des	rembour- sements (6)					Τ	<	1	۲	Ø	-	∢	ì	_	F		∢		∢	۵		Ø		-	۲	-	_	⊢	
					Devise																												
	E	(99		Taux initial	Taux actuariel					5,268	7	710,4	4,518	2,305	2,984	4,850		4,880	2,181		3,392		3,996	4.340		4,830		3,120	3 970	0,6,5	3,120	3,970	
	E DE DE	149 et 10	at	Taux	de taux (5)					5,150	7	, 5, 5,	4,070	2,880	3,990	4,850		4,880	2,160		5,310		3,950	4.340	<u>:</u>	4,830		3,120	3 970	6,6	3,120	3,970	
	RATUR	(hors 16⁄	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Index (4)																												
	ON PA	DETTE	t dettes à l'o	Type de taux	d'intérêt (3)					ш	L	L	ш	ш	œ	ш	ı	L	Ш		ш		ш	ш		ш		Щ	ш	L	ш	ш	
EXES	<u>– REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</u>	NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	Emprunts		Nominal (2)	00'0	11 135 838,14		11 135 838,14	1 000 000,00	000 000	00,000	143 559,74	1 250 000,00	1 000 000,00	336 592,03		850 000,00	2 000 000,00		210 122,36		1 321 666,28	125 664 41		698 233,32		143 750,00	431 250 00	10,000	156 250,00	468 750,00	00'0
IV – ANN	LA DETTE	TION PAR		Date du premier	rembour- sement					31/07/2012	0.000	5102/50/10	04/01/2009	13/01/2011	01/03/2013	30/03/2009		25/03/2012	16/03/2016		25/06/2009		01/06/2011	01/04/2009		01/04/2010		01/11/2010	04/44/2040		01/11/2010	01/11/2010	
	ETAT DE	A1.2 – REPARTITION PAR		Date d'émission ou	date de mobilisation (1)																												
	U BILAN -	A1.2		Date de	signature					02/05/2012	0.000	12/04/2012	01/01/2009	29/06/2010	19/10/2012	01/01/2009		1102/21/12	04/12/2015		01/01/2009		01/06/2010	01/01/2009		01/01/2009		12/05/2010	12/05/2010	0102/00/21	12/05/2010	12/05/2010	
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE			Organisme prêteur ou chef	de file					SA Caisse régionale Crédit	Mutuel Méditerranéen	DEPOTS ET CONSIGNATI	SA SOCIETE GENERALE	SA SOCIETE GENERALE	SA SOCIETE GENERALE	SA CREDIT FONCIER DE	FRANCE	SA CAISSE D'EPARGNE	Provence Alpes Corse SA CAISSE D'EPARGNE	Provence Alpes Corse	SA CAISSE D'EPARGNE	Provence Alpes Corse	SA CRCA ALPES	PROVENCE SA DEXIA CI E Bangue		SA DEXIA CLF Banque		SA DEXIA CLF Banque	SA DEXIA CLE Banglia	SA DENIA CEL Banque	SA DEXIA CLF Banque	SA DEXIA CLF Banque	
			1	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	de contrat)	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès	d'établissement de crédit (Total)	1641 Emprunts en euros (total)	10278008510	700007	1220201	17817	18304/001	18534/007/001	45 1370266 92 J		Azg110W8	A29151LO		AB024869		C2HBDW017PR	MON264673		MON268257		MON269491	MONSEgags	NICINZO0490Z	MON269493	MON269494	1643 Emprunts en devises (total)

Envoyé en	préfectu	re le	16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021 Affiché le

Berger

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

					Emprunts e	t dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
								Tauv initia	iitia				Possihilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organismo prôtour ou chaf	Date de	Date d'émission ou	Date du		Type de					Pério- dicité des	Profil d'amor-	de	Caté- gorie
de contrat)		signature	date de mobilisation (1)	rembour- sement	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)	de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	d'em- prunt (8)
16441 Emprunts assortis d'une option					00'0									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus					00'0									
(Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de					00'0									
conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					00'0									
(total)														
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					11 135 838,14									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

				IV – ANNEXES	ES							<u>></u>	_
	ELEMEN	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DET	- ETAT DE		EPARTI	TION	TE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	RE DE	DETTE			A1.2	
		A1.2 – R	A1.2 – REPARTITION PAR		RE DE DE	ETTE	NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	et 166) (suite)				F
					Ξ-	mprunts	Emprunts et dettes au 01/01/N	z					-
					•	ľ	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		6 108 817,42					670 337,46	214 257,92	00'0	57 010,59	
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		6 108 817,42					670 337,46	214 257,92	00'0	57 010,59	•
10278008510		00'0	A-1	528 034,61	6,25	ш		5,268	70 255,72	25 851,44	00'0	3 994,75	_
1220267		00'0	A-1	548 868,27	6,33	ш		4,512	68 423,87	24 753,96	00'0	14 445,36	
17817		00'0	A-1	10 683,05	1,00	ш		4,518	9 471,63	245,11	00'0	11,92	
18304/001		00'0	A-1	416 666,60	4,50	ш		2,305	83 333,34	5 821,81	00'0	2 305,68	
18534/007/001		00'0	A-1	466 666,56	6,92	œ		2,984	89'999 99	15 606,06	00'0	1 355,51	
45 1370266 92 J		00'0	A-1	249 331,95	16,17	ш		4,850	9 774,73	12 108,88	00'0	8 757,94	
A29110W8		00'0	A-1	566 000,86	10,92	ш		4,880	39 902,56	26 898,00	00'0	427,89	
A29151LO		00'0	A-1	1 403 715,91	9,92	ш		2,181	127 159,34	29 294,90	00'0	1 148,90	
AB024869		00'0	A-1	39 156,41	1,42	ш		3,392	19 115,63	245,51	00'0	64,92	
C2HBDW017PR		00'0	A-1	787 258,78	9,42	ш		3,996	65 723,71	31 096,72	00'0	16 625,37	
MON264673		00'0	A-1	39 815,27	3,25	ш		4,340	9 328,78	1 727,98	00'0	992,33	
MON268257		00'00	A-1	215 066,61	3,25	ш		4,830	57 827,23	62',169	0,00		Re
MON269491		00'0	A-1	97 850,10	14,58	ட		3,120	5 311,22	2 991,18	00'0	N	
MON269492		00'0	A-1	303 477,11	14,58	ட		3,970	15 462,71	11 819,73	00'0		en p
MON269493		00'0	A-1	106 358,60	14,58	ш		3,120	5 773,07	3 251,29	00'0	103	réfe
MON269494		00,00	A-1	329 866,73	14,58	ш		3,970	16 807,24	12 847,56	00'0	2001 001	
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	ි 160-2	ire le
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	202104	le 16/04/
165 Dépôts et cautionnements reçus		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	08-Đ	2021
(Total)												EL2	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	021_05	Berger Levraul
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	© 59_2	tell
												-DE	

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - BP - 2021

Niveau de taux de taux Annuité de l'exercice de taux d'intérêt de voie de voie du du budget (14) Charges d'intérêt (15) (14) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00						Ē	nprunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N	Z				
Nature countral production of definition of equation of countral production (10) Couverture (10) Couverture (10) Converture								Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Autres emprunts et dettes (total) 0,00	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N		Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
mprunts et dettes assimilés (Total) 0,00	1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Autres emprunts (total) 0,00 0,	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Sons à moyen terme négociables 0,00	1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
sral 0,00 6,108 817,42 6,00 6,00 6,00 6,00 6,00 6,102 817,42 6,00<	1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00,0
0,00 6 108 817,42 6 670 337,46	1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
	Total général		00'0		6 108 817,42					670 337,46	214 257,92	00'0	57 010,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement defini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement defini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple addition d'un t

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

Page 31

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 — REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

														Reçu en préfecture le 16/04/2021 Affiché le
% par type de taux selon le capital restant dû		00'0		0,00		00'0		00'0		0,00		0,00	Φ.	ID : 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-E
Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0	les.
Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0	e couverture éventuel es / 3 : Ecart indice z
Niveau du taux à la date de vote du budget														operations c
Taux maximal après couver- ture éventu-														orêt et après
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0	de vie du contrat de l
Taux maximal (6)														ur toute la durée nuverte. ndices inflation f se. s à l'article 668.
Taux minimal (5)														elevé à courir s at la part non co one euro / 2 : Ir contrat. date d'échéanc e du budget. et comptabilisé
Dates des périodes bonifiées														in fonction du risque le plus élevé à la part du nominal couvert et la pa part non couverte. iers (de 1 à 6), 1 : Indice zone eu prêt sur toute la durée du contrat. prêt sur toute la durée du contrat. prêt sur toute la durée du contrat. as échéant, à la prochaine date dau du taux à la date de vote du bu titre du contrat d'échange et com
Durée du contrat														n fonction du risque la part du nominal upart du nominal upart du nominal upart non couverte. siers (de 1 à 6), 1: prêt sur toute la du cas échéant, à la presau du taux à la dat u titre du contrat d'étuit de du contrat d'étuit de de la contrat d'étuit d'étuit de la contrat d'étuit de la contrat d'étuit de la contrat d'étuit d'
Type d'indices (4)														e conduite) e deux lignes roduits finan du contrat de du contrat de diquer le niv
Capital restant dû au 01/01/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0	de la charte de bonne iquer séparément sur t du capital restant do 5 juin 2010 sur les p : autres indices. lant au taux minimal d lant au taux maximal itif de l'emprunt au 0° ts à taux variables, in t des intérêts éventur
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0	selon la dassification leille d'un emprunt, ind sur deux lignes la par ed e la circulaire du 2 es hors zone euro / 6 es hors zone euro / 6 la formule correspont la formule correspont remboursement défir remboursement défir siles. Pour les emprun isés à l'article 66111 e comptabilisés au 768.
Organisme prêteur ou chef de file														de structure de taux (de A à F gine. En cas de couverture part emprunt, indiquer séparément re sous-jacent suivant la typolog nrs zone euro / 5 : écarts d'indio . Indiquer le montant, l'index ou . Indiquer le montant, l'index ou t de l'indemnité contractuelle de rérations de couverture éventue re du contrat initial et comptabil
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL	(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture e partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte. (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du couvert et la part non couverte. (4) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital resistent do couverture e partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital resistent do couverture partielle d'un emprunt, indiquer separément sur deux lignes la part du contrat de part non couverture. (5) Finax hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat. (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de de de contractuelle de remboursement définit de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Montaut, index ou formule contractuelle de remboursement définit de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le nivea ud et taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'aricle 6611 et des intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'aricle 6610 et de la contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV - ANNEXES

2

Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Recu en préfecture le 16/04/2021

00160-20210408-DEL2021_059_2-DE

		A1.4 - TYPOLO	GIE DE LA REPAR	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1	URS (1)			
Inc. Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	16	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	66'66	0,00	00'00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	6 108 817,42	00'0	00'0	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	0,00	00'00	0,00	0,00		
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00		
	Montant en euros	00'0	0,00	00'00	0,00	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	0,00	00'00	0,00	0,00		
	Montant en euros	00'00	0,00	0,00	00'00	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	0,00	0,00		
	Montant en euros	00'00	0,00	0,00	00'0	00'0	,	
	Nombre de produits						0	Reçu Affich ID: 08
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0	é le
	Montant en euros							00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	Instrument de couverture	Dériodicité
	Emprunt couvert	
	A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) Emprunt couvert Instrument de couverture

	Emp	Emprunt couvert					1	Instrument de couverture	verture				
										Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant Date de fin dû au 01/01/N du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		00'0					0,00				0,00	00'0	0,00
Taux variable simple (total)		00'0					00'0				0,00	00'0	0,00
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Total		00'0					0,00				0,00	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé	en	préfecture	le	16/04/202

Reçu en préfecture le 16/04/2021 Affiché le



ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

A1.5 <u>≥</u>

RE (1) (suite)	ure	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat
PERATIONS DE COUVERTURE (1)	Effet de l'instrument de couvert	Taux reçu (7)
A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS		Taux payé

				Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé	, di	Taux reçu (7)	7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	0
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	0
Taux complexe (total) (2)						00'0	0,00	0
Total						00'0	00'0	0

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap. (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B	Envoyé en préfecture le 16/04/20)21	
	Reçu en préfecture le 16/04/202	Berger,	
IV – ANNEXES	Affiché le	Leviduit	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	ID: 084-248400160-20210408-D	EL2021_059_2-	DE
AUTRES DETTES		A1.6	

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	03-12-2020
CGCT): 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bât exploit egal ou sup à 10 000 ? HT	20	03/12/2020
L	Bât exploit inf à 10 000 ? HT	10	03/12/2020
L	Branchements	15	03/12/2020
L	Réseaux	20	03/12/2020

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

IV - ANNEXES

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS ET DEPRECIATI			ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B	Envoyé en préfecture le 16/04/	/2021	
	Reçu en préfecture le 16/04/20	D21	
IV – ANNEXES	Affiché le	LEVIAUIT	>F
ELEMENTS DU BILAN	ID: 084-248400160-20210408	3-DEL2021_059_2-L)E
FTAI FMENT DES PROVISIONS		Δ3 2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) II s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		945 937,00	I 945 937,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	672 000,00	672 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	672 000,00	672 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	273 937,00	273 937,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	273 937,00	273 937,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	945 937,00	473 000,00	0,00	1 418 937,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 366 962,92	III 1 366 962,92
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	128 232,80	128 232,80
10222	FCTVA	128 232,80	128 232,80
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	1 238 730,12	1 238 730,12
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	206,91	206,91
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	98 284,26	98 284,26
28151	Installations complexes spécialisées	14 774,00	14 774,00
281532	Réseaux d'assainissement	564 974,09	564 974,09
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	119 836,86	119 836,86
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	240 654,00	240 654,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	200 000,00	200 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 366 962,92	0,00	597 037,08	700 000,00	2 664 000,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 418 937,00
Ressources propres disponibles	IV	2 664 000,00
Solde	V = IV - II (6)	1 245 063.00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET <u>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</u>

A5.1.1

Assainissement (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
011	Charges à caractère général	503 400,00	
6262	Frais de télécommunications	100,00	
611	Sous-traitance générale	435 000,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100,00	
6226	Honoraires	66 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	200,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 138,85	
6542	Créances éteintes	3 138,85	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
	Total des dépenses réelles	506 538,85	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	76 020,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	76 020,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	76 020,00	
	D 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	582 558,85	

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECET LD: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

	RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
013	Atténuations de charges	0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 020 000,00		
70611 70128 704	Redevance d'assainissement collectif Autres taxes et redevances Travaux	1 550 000,00 190 000,00 280 000,00		
74	Subventions d'exploitation	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		
	Total des recettes réelles	2 020 000,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
	R 002 (5)	0,00		
	TOTAL GENERAL DES RECETTES 2 020 00			

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Assainissement (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	287 150,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipe Opération d'équipe Opération d'équipe Opération d'équipe Opération d'équipe Opération d'équipe Opération d'équipe	ment n° 12 ment n° 13 ment n° 14 ment n° 16 ment n° 17	122 000,00 53 000,00 107 000,00 30 000,00 50 000,00 186 000,00 148 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	107 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	148 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	983 150,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 001 (4)		
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	983 150,00	

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECE^{ID}: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

	RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT **COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Assainissement collectif (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES					
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00			
022	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	D 002 (5)	0,00			
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00			

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECET LD: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

	RECETTES						
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)					
013	Atténuations de charges	0,00					
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00					
74	Subventions d'exploitation	0,00					
75	Autres produits de gestion courante	0,00					
76	Produits financiers	0,00					
77	Produits exceptionnels	0,00					
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00					
	Total des recettes réelles	0,00					
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00					
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00					
	Total des recettes d'ordre	0,00					
	R 002 (5)	0,00					
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00					

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Assainissement collectif (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES					
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	220 000,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00			
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)				
Opération d'équipe	ment n° 21	180 000,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00			
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00			
020	Dépenses imprévues	0,00			
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)				
	Total des dépenses réelles	220 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	D 001 (4)	0,00			
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	220 000,00			

Reçu en préfecture le 16/04/2021





A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECE | ID : 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

	RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

A6

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = $\mathbf{I} - (\mathbf{II} + \mathbf{III})$.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021 Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV - ANNEXES

≥|⊱

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (1) Ouvill uil caule pai operation pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 - (7) Indiquer le chapitre.

<u>≥</u>

Envoyé en préfecture le 16/04/2021 Reçu en préfecture le 16/04/2021 Affiché le 0,00 0,00 0,00 0,0 ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

0,00

Annuité garantie au cours de En capital Pexercice **B1.1** 0,00 0,00 0,00 En intérêts (8) Indices on pouvant Pemprunt modifier devises

> d'emprunt Catégorie

Taux à la date de vote du budget (6)

Taux initial

cité des

Durée duelle rési-

> Capital restant dû au 01/01/N

> > Montant initial

prêteur ou Organisme chef de file

> emprunt garanti Objet de

> > Profi

Année

d'amortissement

Désignation du

bénéficiaire

mobilisation et

de l'emprunt (1)

Périodi-

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV - ANNEXES

6

Niveau de taux

Index <u>4</u>

Taux ල

ndex <u>4</u>

Taux ල

sements

62

0,00

0,00

EP (hors logements

Total des emprunts contractés par des collectivités ou des Total des emprunts

0,00

0,00

bourrem-

actua-Taux

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

0,00

0,00

0,0

0,0

contractés pour des

TOTAL GENERAL

logement social opérations de

Total des emprunts

EP (hors logements

contractés par des collectivités ou des

autres que ceux

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés)

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN 1D: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	887 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	887 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	I	2 069 919,97

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1/11	42 85 II
Tart ace garantics a compraint accordece an title ac rexercise on 70 (o)	1/11	72,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021 Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

IV - ANNEXES

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B	Envoyé en préfecture le 16/04/20	21	
	Reçu en préfecture le 16/04/2027	Berger	
IV – ANNEXES	Affiché le	LEVIGUIL	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E	ID: 084-248400160-20210408-D	EL2021_059_2-I	DE
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.4	

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B	Envoyé en préfecture le 16/04/202	:1	
	Reçu en préfecture le 16/04/2021	Berger	
IV – ANNEXES	Affiché le	V	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E	ID: 084-248400160-20210408-DE	L2021_059_2-D	DE
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PR		B1.5	

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



B1.6

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice		
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00		
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00		
	TO ⁻	ΓAL	TOTAL						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



B1.7

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET REGUS DEL 2021 0408-DEL 2021 059 2-DE **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		ľorigine	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) II s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021 Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

D : 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV - ANNEXES

> 2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS ot (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON	TOTAL
		COMPLET	COMPLET				
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
Directeur général des services techniques Emplois cráés au titra de l'article 6.1 de la loi n° 84.53		0,00	00,0	00,00	00,00	00,00	00,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Adjoint technique principal 2ème classe Ingénieur	0 4	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	_
							A

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptatisés pour une unité, les emplois à temps non comptatives à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

nvoyé en préfecture le 16/04/2021			
eçu en préfecture le 16/04/2021	Ber	ger	NB.
ffiché le	Lev	ger rault	/L
. 084 348400160 30310408 DEL	2021	050	2 DE

E R A

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV – ANNEXES IV
---	-----------------

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

		. 1	,			
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT	IRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-lechnique.
S: Sportif.
MT: Médico-lechnique.
CULT : Culturel
CULT : Culturel
MM: Animation.
PM: Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Morif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-a "article 3.1 tar alinéa : accordsement repropaire d'activité.
3-a "article 3.1 tar alinéa : accordsement d'activité.
3-a "article 3.1 tar alinéa : accordsement d'activité.
3-a "article 3.1 tar alinéa : accordsement d'activité.
3-a : article 3.1 tar alinéa : accordsement d'activité.
3-a : rapplacement d'un fonctionnaire susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-a : rapplacement d'un épopulation moyenne est inférieure à ce seuil.
3-a : article 4.1 carque de la ractigure A horsque les besonirs des envoirs des noins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de prieme de la loi n° 2012-347; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-a rairde 2 de la loi n° 2012-347; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
4 : article 2 de la loi n° 2012-347; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
5 : article 2 de la loi n° 2012-347; contractionnels from de la loi n° 2012-347; contractionnels de cabineis.
5 : article 2 de la loi n° 2012-347; contractionnels de cabineis.
5 : article 2 de la loi n° 2012-347; contractionnels de cabineis.
5 : article 2 de la loi n° 2012-347; contractionnels de cabineis.
5 : article 2 de la loi n° 2012-347; contractionnels de cabineis.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'Objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée prifondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

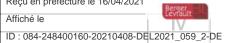
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des artides 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT

EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur principal	А	1	50 067,00
DGS	А	1	24 989,00
Rédacteur principal (finances)	В	1	21 044,00
Adjoint administratif (compta)	С	1	17 620,00
Adjoint administratif (commande publique)	С	1	18 033,00
Adjoint administratif (secrétariat)	С	1	33 461,00
Adjoint technique (DST)	С	1	20 758,00
Adjoint technique (entretien)	С	1	14 028,00
TOTAL GENERAL	ABC	8	200 000,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID : 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 33 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par (1) Le Président, Julien MERLE, A Camaret-sur-Aygues le 08/04/2021 (1) Le Président, Julien MERLE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Camaret-sur-Aygues, le 08/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André GUIGUE	
Anne-Joëlle ROBERT-VACHEY	
Brigitte MACHARD	
Christine LANTHELME	
Christine WINKELMANN	
Christophe CANO	
Dominique FICTY	
Fabrice LEAUNE	
Florence GOURLOT	
Françoise CARRERE	
Françoise VIRLOUVET	
Georges BOUTINOT	
Géraldine ORTEGA	
Hervé AURIACH	
Isabelle DALADIER-MARTIN	
Jacqueline JOURDAIN	
Jean-Michel MARLOT	
Jean-Pierre TRUCHOT	
Julien MERLE	
Liliane DIAZ	
Louis DRIEY	

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - Assainissement - B Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

ID: 084-248400160-20210408-DEL2021_059_2-DE

Lydie CATALON	
Marc GABRIEL	
Marie-France ESTIVAL	
Marie-José AUNAVE	
Michel VIDAL	
Pascal CROZET	
Patricia LISPAL-GONDRAN	
Patrick PICHON	
Philippe de BEAUREGARD	
Roland ROTICCI	
Sylvette GILL	
Vincent FAURE	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, Julien MERLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2021, et de la publication le 12/04/2021

A Camaret-sur-Aygues,le 12/04/2021

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.